



**Comité Départemental Bowling
et Sport de Quilles du Var**

Association Loi 1901 – (J.O. du 07/02/1996 N° 1511)
SIRET : 423 919 919



**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU VAR
2020**

TOURNOI à CATEGORIES

Au Bowling de Provence

Du 20 Mars au 22 Mars 2020

Le Comité Départemental Bowling et Sport de
Quilles du Var organise

Le Championnat Départemental du Var 2020

Responsable de l'organisation:

Monsieur MATTEUCCI René

04 94 53 17 81

06 81 61 35 71

matteucci.rene@wanadoo.fr

CATEGORIES :

- Dames : Catégorie Elite = 168 et plus
Catégorie Excellence = de 160 à 167
Catégorie Honneur = jusqu'à 159
- Hommes : Catégorie Elite = 190 et plus
Catégorie Excellence = de 175 à 189
Catégorie Honneur = jusqu'à 174

Joueurs non référencés au listing = Excellence

Chaque licencié(e) pourra participer dans sa catégorie ou dans l'une des catégories supérieures à sa moyenne.

Dans le cas où il y aurait moins de 3 inscrites en catégorie Elite Dames, les catégories Elite et Excellence féminines seront regroupées en une seule catégorie « Elite-Excellence ».

Ce tournoi reçoit une homologation "tournoi". Il est ouvert aux **joueuses et joueurs licenciés dans le Var** en règle avec la FFBSQ.

Les participants devront se conformer au règlement sportif de la fédération.

Le listing de référence pour la détermination des catégories est celui en cours de validité en **Février 2020**.

ELIMINATOIRES :

Chaque participant effectuera 8 lignes éliminatoires en 2 séries de 4 lignes consécutives.

Un décalage impair de pistes vers la droite s'effectuera après la première série à l'intérieur des pistes utilisées.

En cas d'égalité, la meilleure dernière ligne départagera les ex-æquo.

FINALES :

Les meilleurs joueurs/joueuses dans chaque catégorie à l'issue des éliminatoires seront retenus pour une finale sur 6 lignes.

Le classement par catégorie sera effectué sur le total des quilles abattues lors de l'ensemble du tournoi (14 lignes).

Le quota des qualifiés(es) en finale sera proportionnel au nombre d'inscrits par catégorie avec un minimum de 3 par catégorie et un maximum de 32 pour les 6 catégories.

Le titre de champion du Var sera attribué au 1^{er} de chaque catégorie. La récompense en sera le remboursement de son inscription.

HORAIRES ELIMINATOIRES :

- 1^{er} tour : Vendredi 20/03/2020 à 14h 00
- 2^{ème} tour : Vendredi 20/03/2020 à 19h30
- 3^{ème} tour : Samedi 21/03/2020 à 9h00

HORAIRES FINALES : dimanche 22/03/2020

- 09 h 00 :** 2 x 3 lignes pour **16** joueurs (ses) :
X dames Honneur - **X** hommes Honneur
- Reconditionnement**
- 11 h 30 :** 2 x 3 lignes pour **16** joueurs (ses) :
X dames Elite et Excellence – **X** hommes Elite - **X** hommes Excellence
- 14 h 00 :** Remise des prix

INSCRIPTIONS et ENGAGEMENTS :

Siège social : Villa Brasil 64 Rue Gabriel
83140 Six-Fours les Plages

Les INSCRIPTIONS se feront par l'intermédiaires des CLUBS au plus tard le : 15 Mars 2020

Les inscriptions du samedi sont réservées, en priorité, aux licenciés dont le siège social du club est à plus de 40 km.

Le montant des engagements fixé à **45 €** par joueur/joueuse (comprenant les frais d'engagement et les lignes éliminatoires et les finales) sera facturé aux clubs par le trésorier.

RECOMPENSES PAR CATEGORIE

1^{er} joueur : 1 trophée

2^{ème} joueur : 1 trophée

3^{ème} joueur : 1 trophée

Chaque vainqueur par catégorie se verra rembourser son inscription.

Le **TROPHEE DU VAR** sera remis au club vainqueur aux points (voir le tableau d'attribution des points en annexe)

BILAN FINANCIER (base 72 participants)		RECETTES	DEPENSES
Droits d'engagement	45 € x 72	3240,00 € €	
Frais de parties	3,20 € x 792		2534,40 €
Frais d'homologation	0,08 € x 792		63,36 €
Frais d'arbitrage			180,00 €
Frais d'organisation			162,00 €
Récompenses			300,24 €
TOTAL		3240,00 €	3240,00 €

Annexe au règlement du Championnat du Var 2020

CALCUL DES POINTS POUR L'ATTRIBUTION DU TROPHEE DEPARTEMENTAL

Points Eliminatoires	HOMMES			DAMES		Points Finale	HOMMES			DAMES	
	ELITE	EXC	HON	ELITE & EXC	HON		ELITE	EXC	HON	ELITE & EXC	HON
						Nb Finalistes					
1er	20	20	20	20	20	1er	20	20	20	20	20
2	18	18	18	18	18	2	12	12	12	12	12
3	16	16	16	16	16	3	8	8	8	8	8
4	14	14	14	14	14	4	6	6	6	6	6
5	12	12	12	12	12	5	4	4	4	4	4
6	10	10	10	10	10	6	2	2	2	2	2
7	9	9	9	9	9						
8	8	8	8	8	8						
9	7	7	7	7	7						
10	6	6	6	6	6						
11	5	5	5	5	5						
12	4	4	4	4	4						
13	3	3	3	3	3						
14	2	2	2	2	2						
15	1	1	1	1	1						

A l'issue des éliminatoires, un classement par joueur et par catégorie sera effectué, et un nombre de points attribués suivant le barème ci-dessous :

1^{er}: 20 Pts – 2^{ème}: 18 Pts – 3^{ème}: 16 Pts – 4^{ème}: 14 Pts – 5^{ème}: 12 Pts

6^{ème}: 10 Pts – 7^{ème}: 9 Pts – 8^{ème}: 8 Pts / 15^{ème}: 1 Pt.

A l'issue des finales, un classement par joueur et par catégorie sera effectué, et un nombre de points attribués suivant le barème ci-dessous :

1^{er}: 20 Pts – 2^{ème}: 12 Pts – 3^{ème}: 8 Pts – 4^{ème}: 6 Pts – 5^{ème}: 4 Pts – 6^{ème}: 2 Pts.

Il sera procédé à la totalisation des points acquis par chaque joueur entre les éliminatoires et la finale.
Le trophée départemental sera attribué au club totalisant le plus grand nombre de points sur les 5 joueurs/joueuses d'un même club qui auront totalisé le + de points.